Bull.soc.fr.hist.méd.sci.vét., 2013, 13 : 131-149

APERÇU HISTORIQUE DE LA PATHOLOGIE CANINE EN FRANCE

par François VALLAT*

**Dr vétérinaire, Dr en Histoire*
38 rue Jacques Schlosser, 77500 Chelles
francoisvallat@hotmail.com

Sommaire : Ce sont avant tout les utilisations du chien qui ont fait évoluer la médecine canine. Après avoir été pratiquement ignoré des auteurs antiques, le traitement des maladies se développa du Moyen Âge au XVIIIe siècle au seul bénéfice des chiens de meute, pour se généraliser à celui des chiens de chasse et de concours au siècle suivant. Seule l'élévation du niveau de vie a permis une réelle médicalisation canine à compter des années 1960.
Suivant une progression identique à celle du cheval et des ruminants, l'expertise en médecine du chien, est passée du propriétaire au vétérinaire, mais avec un délai explicable : le chien ne répondait à aucun impératif vital, comme le transport ou la guerre, tandis qu'en agriculture, son rôle se cantonnait à la garde. S'il chassait, s'il tenait compagnie à ses maîtres, sa prolificité n'incitait guère à débourser pour prolonger sa brève existence. Aussi l'avènement tardif de sa médecine a-t-il suivi l'essor économique des Trente Glorieuses. La clinique féline et celle des « nouveaux animaux de compagnie » ont connu depuis ou connaissent encore une semblable évolution.
L'histoire de la maladie de Carré est résumée en annexe.

Mots clés : *chien, histoire, médecine, chirurgie, vétérinaire, remèdes, maladie de Carré*

Title: Historical overview of canine medicine in France

Contents: The uses made of dog were mainly responsible for the evolution of Canine medicine. Treatment of canine diseases, after being virtually ignored by the ancient authors, was developed from the Middle Ages to the 18th Century mainly for hounds, and in the 19th Century for all hunting dogs, and for animal shows. Only the increase in living standards has led to a real medicalization since the 1960s.
Following the identical progression to that of horses and ruminants, canine medical expertise is passed from the owner to the vet, but with an understandable delay: the dog did not meet any vital need, such as transportation or war, while in agriculture, its existence is confined to the role of guarding. Used by his masters to hunt or simply as companionship, his prolificacy gave little incentive to pay to extend his brief existence. The late arrival of canine medicine has followed the economic boom of the postwar years. The feline clinic and the "new pets" have experienced or are still experiencing a similar evolution.
An insert summarizes the history of *Distemper*.

Key words: *Dog, History, Veterinary, Medicine, Surgery, Distemper*

Cet article est la version étoffée à l'intention des vétérinaires de celui paru dans le comptes rendus du *Colloque cynologique de l'exposition mondiale du chien de race*, Paris 2011, P., Société Centrale Canine, 2012, p. 138-151.

De nos animaux, le chien fut le premier domestiqué, avant le porc et le coq, et plus longtemps encore avant le bœuf, le mouton et le cheval. Cette antériorité laisserait croire que la médecine canine ait précédé celle des autres espèces si les textes, hélas, ne suggéraient le contraire. Car le traitement des maladies du chien fut négligé des auteurs de la Grèce et de la Rome antiques. Du Moyen Âge au XVIIIe siècle, il ne concerna que les meutes de vénerie, pour se généraliser au XIXe siècle aux autres chiens de chasse et aux sujets de concours. Il a fallu l'augmentation du niveau de vie des années 1960 pour imposer une véritable médicalisation canine.

La quasi-indifférence de l'Antiquité

Les agronomes latins, lorsqu'ils ne se contentaient pas d'indiquer comment débarrasser les chiens de leurs parasites externes[1], conseillaient de traiter ceux-ci comme les autres bêtes[2]. Quant à la rage, il importait surtout de prévenir le décès des hommes, quitte à infliger à l'animal des manœuvres cruelles et simplistes. Ainsi Grattius Faliscus[3] (I^er^ siècle) recommandait-il, pour couper court à cette maladie chez un chien contaminé, de lui retirer le « petit ver » (*vermiculum*[4]) – inutile torture qui dura jusqu'au XIX^e^ siècle. Il s'agit, sous l'extrémité de la langue, de l'épaississement du septum de celle-ci, la *lyssa*, terme qui désigne en grec – rapprochement éloquent – « la rage du chien ». C'est une sorte de cordon formé d'un petit tube de tissu fibreux pourvu de nodules cartilagineux, associé à la capacité que possède l'animal de boire en lapant. À titre préventif, on préférait ôter le « ver sous la langue » tant il était simple de le palper et de l'extraire d'un coup de canif[5]. Ainsi, en 1884 Pierre Mégnin dut-il répondre au courrier d'un industriel du Nord, lecteur du journal *L'Acclimatation*, ainsi formulé :

« *Monsieur, je vous envoie par la poste une petite bouteille contenant un soi-disant ver retiré du dessous de la langue d'un grand dogue d'Ulm. Vous me ferez plaisir de l'examiner, me dire l'espèce et si c'est positivement un ver, et si positivement le chien devait périr comme l'opérateur me l'a affirmé*[6]. »

Du Moyen Âge à l'Ancien Régime, une médecine réservée aux chiens de vénerie et de fauconnerie

Il faut attendre la seconde moitié du XIII^e^ siècle pour trouver un nouveau témoignage de soins portés aux chiens avec Albert le Grand qui envisage le traitement de neuf maladies[7]. Ensuite, de Gaston III de Foix dit Fébus (c. 1370) **(fig. 1)** à Auguste Desgraviers (1810), en passant par Henry de Ferrières (c. 1376), Guillaume Tardif (1492), Jacques du Fouilloux (1561), Charles IX (1625), Robert de Salnove (1655) et Jacques Le Fournier d'Yauville (1788), la plupart des traités de vénerie donnent les rudiments de médecine canine aux piqueurs responsables des meutes[8].

Figure 1 : « *Ce devise des maladies des chiens et de leurs curations* », Gaston PHŒBUS, *Le Livre de la Chasse*, P., B.N., ms. 616, illustration du f° 40.

---

[1] « *Quidam nucibus graecis in aqua tritis perungunt aures inter digitos, quod muscae et ricini <et> pulices soleant, si hoc unguine non sis usus, ea exulcerare.* » « Certains, avec des amandes pilées dans de l'eau, les frottent aux oreilles et entre les doigts, parce que les mouches, les tiques et les puces y font ordinairement naître des ulcères, si on n'a pas employé cet onguent. » GUIRAUD, 2003, p. 64.

[2] *Columella*, VII, xiii, 2 : FORSTER, HEFFNER, 1941-1968, t. 2, p. 316-217.

[3] GRATTIUS FALISCUS, v. 386-398, p. 786.

[4] Pline lui-même popularisa ensuite cette croyance. *H.N.*, XXIX, 32, 3 : « *Est vermiculus in lingua canum qui vocatur a Graecis Lytta, quo exempto infantibus catulis, nec rabidi fiunt, nec fastidium sentiunt.* » « La langue des chiens recèle un petit ver nommé *lytta* par les Grecs ; en l'enlevant aux jeunes chiens, on les garantit à jamais de la rage et du manque d'appétit. » Voir aussi : ANON., 1826 ; VIRCHOW, 1856 ; ERCOLANI, 1856.

[5] L'historique de la rage est trop vaste pour qu'on l'envisage ici. Il a été largement traité par THÉODORIDÈS, 1986. Sur l'opération du ver à l'âge d'un mois : BUC'HOZ, t. 1, 1770, p. 519.

[6] MÉGNIN, 1884, p. 290.

[7] LONCKE, 2007, p. 104-110.

[8] Chacun de ces ouvrages a connu plusieurs rééditions. Voir : THIÉBAUD, 1934 ; MOUCHON, 1953 ; KAPS, 1998. Pour la liste des affections qu'envisage chaque auteur : MOULÉ, 1900, p. 118-123.

Très sommairement décrites, les affections ne varient guère : après la rage, qui englobe tous les désordres du système nerveux central, viennent les traumatismes (plaies, abcès, foulure par le cerf ou le sanglier, fractures, lésions du tendon d'Achille, aggravée – si courante qu'elle n'est jamais définie[9]). S'y ajoutent les maladies de la peau, elles aussi mal déterminées (vermine, gale ou rogne, otite purulente, chancre aux oreilles – actuelle ulcération du pavillon), des yeux (l'onglet ou luxation de la glande nictitante), et de l'appareil digestif (constipation, diarrhée sanglante appelée *caquesangre*). Parfois une intoxication ou une épizootie vidait brusquement le chenil[10].

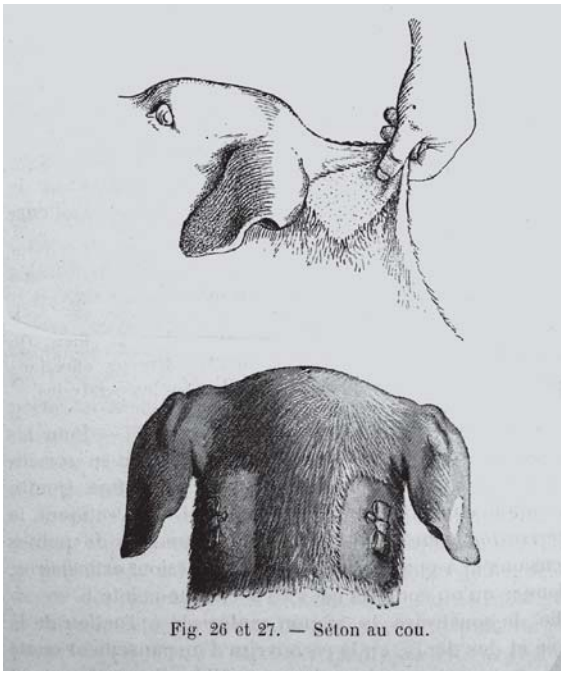

Figure 2 : Tension de la peau pour la pose du séton. En dessous, séton en place. CADIOT, 1905, p. 258.

La thérapeutique ne se distinguait pas de celles de l'homme et du cheval. Les moyens étaient les mêmes, à savoir les saignées, les sétons, les feux, les onguents et les dépuratifs, qui tous, faute de mieux, se maintinrent jusqu'à la seconde guerre mondiale. On *saignait* à la veine jugulaire ou, au-dessus du jarret, à la saphène latérale appelée pour cela « veine du chasseur ». Le *séton*, bande de tissu passée à l'aide d'une aiguille plate et tranchante sous la peau de la nuque, provoquait une suppuration censée donner issue aux humeurs nocives, conformément à la médecine hippocratique **(fig. 2**).

Les *feux*, appliqués sur les articulations à l'aide de pointes rougies, détournaient, croyait-on, l'inflammation. Ils renforçaient aussi les tendons par le travail cicatriciel qui s'ensuivait. Les *onguents* à base de soufre soignaient efficacement la gale sarcoptique – assurément pas la démodécie. Quant aux *médicaments administrés par voie orale*, certains devaient chasser les vers intestinaux, d'autres activer la production d'urine comme le salpêtre ou, une fois de plus, évacuer les humeurs responsables du mal en provoquant vomissements et diarrhée. Ainsi la thérapeutique des chiens de vénerie et de fauconnerie n'avait-elle aucune existence propre. De même doit-on supposer, faute de documents substantiels, que les médecins des cours princières rédigeaient pour les chiens d'agrément des ordonnances analogues à celles de leurs patients aristocratiques.

Chiens de fusil et chiens de concours, seuls pris en compte de la Révolution au XX^e^ siècle

La création des écoles vétérinaires (Lyon 1761, Alfort 1765) eut pour objet de développer l'élevage des animaux de rente[11]. Elle concernait si peu la santé des chiens qu'en 1763 les élèves s'occupèrent à peine de la nouvelle « maladie épidémique » dont les ravages commençaient en Europe. Ce sont des médecins qui en donnèrent les premières descriptions (*voir l'annexe sur la maladie de Carré*). Le chien ne bénéficia pas plus des avancées majeures obtenues durant la seconde moitié du

[9] « *L'*aggravé [sic] *est une maladie des chiens, que les cynographes et les théreuticographes* [auteurs cynégétiques] *ont tous dénommée, mais qu'aucun n'a décrite. Ils laissent sous-entendre la maladie qu'ils expriment par la cause qu'ils lui assignent ; ils ont toujours cru parler à des lecteurs au fait de ce qu'ils voulaient dire*. » J.-B. HUZARD, 1827, p. 234.

[10] En août 1827, le charbon symptomatique emporte quarante des cent-cinquante chiens de l'équipage de Morfontaine (Meurthe-et-Moselle). ROUGIEUX, 1847.

[11] Témoin de l'indigence de la pathologie canine, la part consacrée aux maladies dans l'article « chien » d'un ouvrage de compilation vétérinaire en six volumes n'occupe pas plus d'une quinzaine de pages. BUC'HOZ, t. 1, 1770, p. 523-539.

Fig. 55. **Atrocités de la vivisection.**
(Un chien préparé pour la torture scientifique.)

Figure 3 : Les « Atrocités de la vivisection » dans un ouvrage de vulgarisation médicale. La généralisation définitive de l'anesthésie dans les laboratoires en ce début du XX^e^ siècle est intentionnellement méconnue.
PLATEN M., P^r^ de Médication naturelle, *Livre d'or de la Santé*, trad. D^r^ Léon Deschamps, P., Bong et C^ie^, s.d. (1903), 3 vol., t. 3, fig. 55.

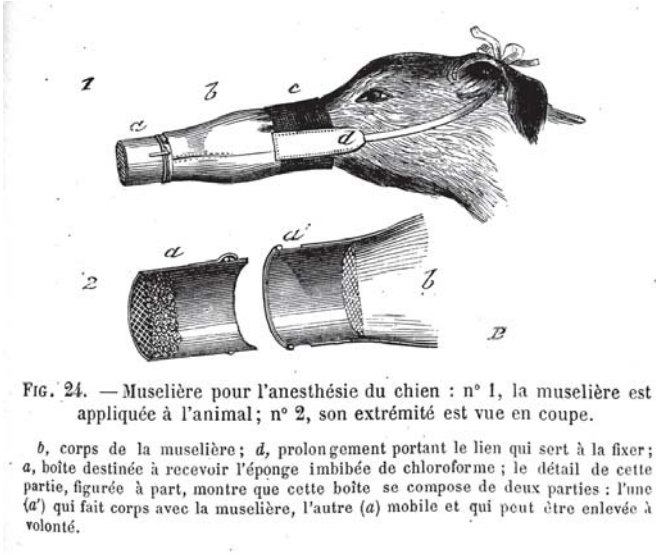

FIG. 24. — Muselière pour l'anesthésie du chien : n° 1, la muselière est appliquée à l'animal; n° 2, son extrémité est vue en coupe.

b, corps de la muselière; *d*, prolongement portant le lien qui sert à la fixer; *a*, boîte destinée à recevoir l'éponge imbibée de chloroforme; le détail de cette partie, figurée à part, montre que cette boîte se compose de deux parties : l'une (*a'*) qui fait corps avec la muselière, l'autre (*a*) mobile et qui peut être enlevée à volonté.

Figure 4 : Masque anesthésique pour chien.
LIVON, 1882, p. 39.

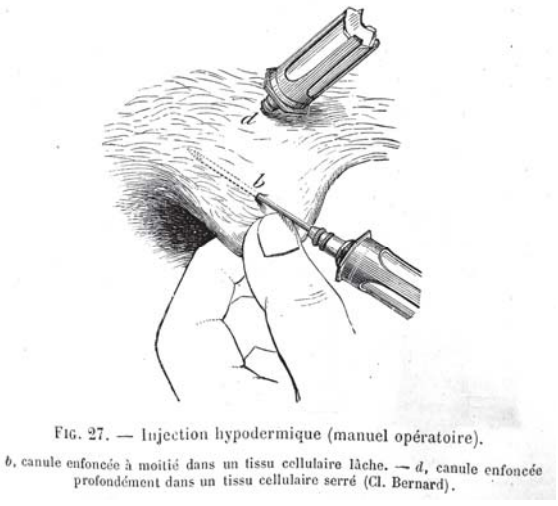

FIG. 27. — Injection hypodermique (manuel opératoire).

b, canule enfoncée à moitié dans un tissu cellulaire lâche. — *d*, canule enfoncée profondément dans un tissu cellulaire serré (Cl. Bernard).

Figure 5 : Injection hypodermique.
LIVON, 1882, p. 39.

XIX[e] siècle en physiologie et en microbiologie, malgré le rôle d'animal de laboratoire – primordial et terrible – qu'il lui fallut assumer **(fig. 3)**. En principe, ses tortures sur la table des expérimentateurs cessèrent avec l'anesthésie[12] **(fig. 4)**. Mais, pas davantage que la seringue à injection hypodermique **(fig. 5)**, le chloroforme préconisé par Claude Bernard n'entraîna l'adhésion des vétérinaires, au moins pour trois décennies. Craignant les accidents et considérant la douleur normale, les praticiens ne plongeaient leurs patients canins dans le sommeil que pour leur ouvrir le ventre, leur amputer un membre ou leur extraire un œil.

« *Pour toutes les interventions qui s'accompagnent de quelque douleur, on appliquera une muselière ou une ligature immobilisant les mâchoires et fixée en arrière des oreilles. Si l'on doit pratiquer une opération délicate ou de longue durée, l'animal sera étroitement assujetti sur une table par des aides qui veilleront à ne pas exercer de pression sur le thorax, le bord inférieur du cou, la gorge, et à ne pas occlure les narines.*

Pour l'anesthésie générale, on peut se servir du chloroforme ou de l'éther ; mais le procédé de choix est la chloroformisation précédée de l'injection d'atropomorphine [chlorhydrate de morphine – sulfate d'atropine][13]. »

On s'étonne qu'avant l'installation de l'anesthésie canine vers 1895 certaines opérations aient été envisagées. Au début du XIX[e] siècle, le vétérinaire londonien Delabere P. Blaine s'insurge contre la castration des chiennes, pratiquée évidemment à vif.

« *C'est une opération cruelle et inutile, qui est souvent pratiquée pour l'agrément des maîtres, et que l'humanité devrait faire rejeter, toutes les fois qu'elle n'est pas indispensable […]*[14]. »

Il ne la préconise qu'en cas de mésalliance avec un mâle de taille excessive, pour éviter un part rendu dangereux par l'excès de volume des produits. En espérant l'avortement, on opère à quatre semaines de gestation.

« On fait une incision à un des flancs, et à ce moment les ovaires étant augmentés de volume par la grossesse sont plus facilement distingués et amputés l'un après l'autre, après avoir assuré les extrémités par une ligature lâche, dont on laisse les fils en dehors de la plaie. Les maréchaux ne mettent souvent pas de ligature, et il n'en résulte pas d'inconvénients[15]. »

En 1910, l'amputation des oreilles ne nécessite encore ni anesthésie, ni intervention du vétérinaire. La désinvolture avec laquelle les suites sont décrites donne le niveau de cette chirurgie expéditive.

« Il y a, après cette opération, une hémorragie qui n'offre aucun caractère de gravité. On laissera le sang s'arrêter de lui-même. On n'applique aucun pansement, on ne fait aucun lavage. Il se forme alors une croûte qu'on enlève tous les deux jours ; si l'oreille saigne à nouveau, il n'y a pas à s'en préoccuper. Peu à peu, il se forme un bourrelet cartilagineux qui donne une certaine rigidité et maintient l'oreille droite[16]. »

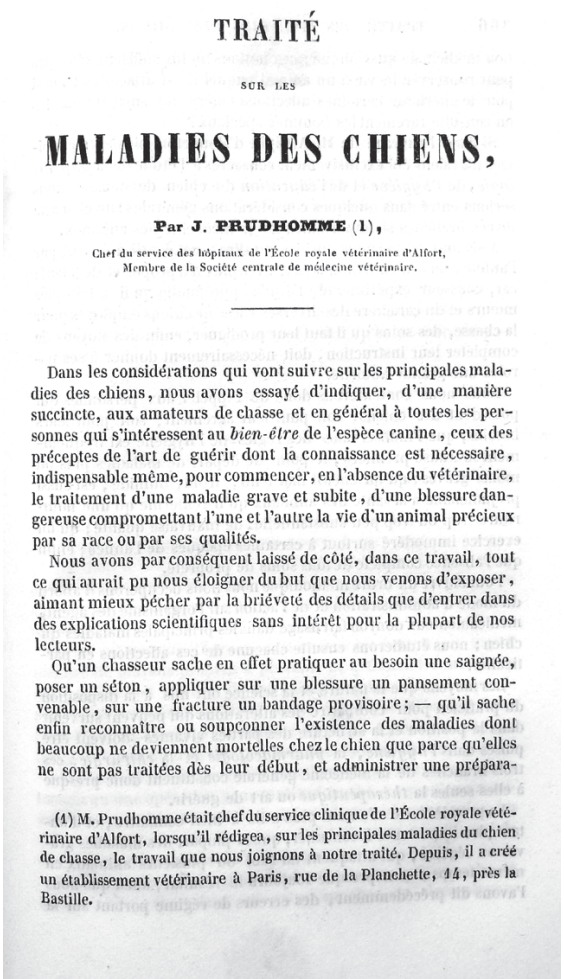

TRAITÉ

SUR LES

MALADIES DES CHIENS,

Par J. PRUDHOMME (1),

Chef du service des hôpitaux de l'École royale vétérinaire d'Alfort, Membre de la Société centrale de médecine vétérinaire.

Dans les considérations qui vont suivre sur les principales maladies des chiens, nous avons essayé d'indiquer, d'une manière succincte, aux amateurs de chasse et en général à toutes les personnes qui s'intéressent au *bien-être* de l'espèce canine, ceux des préceptes de l'art de guérir dont la connaissance est nécessaire, indispensable même, pour commencer, en l'absence du vétérinaire, le traitement d'une maladie grave et subite, d'une blessure dangereuse compromettant l'une et l'autre la vie d'un animal précieux par sa race ou par ses qualités.

Nous avons par conséquent laissé de côté, dans ce travail, tout ce qui aurait pu nous éloigner du but que nous venons d'exposer, aimant mieux pécher par la brièveté des détails que d'entrer dans des explications scientifiques sans intérêt pour la plupart de nos lecteurs.

Qu'un chasseur sache en effet pratiquer au besoin une saignée, poser un séton, appliquer sur une blessure un pansement convenable, sur une fracture un bandage provisoire ; — qu'il sache enfin reconnaître ou soupçonner l'existence des maladies dont beaucoup ne deviennent mortelles chez le chien que parce qu'elles ne sont pas traitées dès leur début, et administrer une prépara-

(1) M. Prudhomme était chef du service clinique de l'École royale vétérinaire d'Alfort, lorsqu'il rédigea, sur les principales maladies du chien de chasse, le travail que nous joignons à notre traité. Depuis, il a créé un établissement vétérinaire à Paris, rue de la Planchette, 14, près la Bastille.

Figure 6 : page de titre du *Traité* de J. Prudhomme *in* HOUDETOT, 1847, p. 365.

[12] LIVON, 1882, p. 36-41.

[13] CADIOT, BRETON, 1924, p. 336.

[14] DELABÈRE-BLAINE, 1828, p. 92-93.

[15] *Ibid.*

[16] BLANCHARD, 1910, p. 554-555.

La pratique canine reste au XIX^e^ siècle une activité accessoire pour la majorité des vétérinaires, accaparés par les animaux de rente. Dans les campagnes, on les appelle pour les chevaux de culture et pour les bovins ; en ville, tandis que la surveillance des abattoirs et des denrées alimentaires en mobilise certains, les autres soignent les cavaleries industrielles ou les attelages de luxe. La plupart disposent d'un atelier de maréchalerie. Ceux qui, peu nombreux, acquièrent une expérience en pathologie canine, rédigent de petits ouvrages à l'intention des chasseurs multipliés par la libéralisation survenue pendant la Révolution. La *loi du 11 août 1789* autorise tout citoyen à chasser, même si les régimes suivants imposent des limites à ce nouveau privilège. Comme l'écrira Alphonse Gobin :

« Aujourd'hui on compte encore quelques grands chenils, quelques meutes nombreuses, mais le plaisir de la chasse a gagné toutes les classes[17]*. »*

Si le chien associé à la chasse à tir se généralise, les nemrods du dimanche n'en savent pas autant que les piqueurs des équipages. Aussi Adolphe d'Houdetot joint-il en 1847 à son *Chasseur rustique* un manuel rédigé par un enseignant d'Alfort (**fig. 6**). Ce dernier, conscient de l'indifférence de ses confrères pour l'espèce canine, suggère au lecteur de se débrouiller seul. Il souhaite

« qu'un chasseur sache pratiquer au besoin une saignée, poser un séton, appliquer sur une blessure un pansement convenable, sur une fracture un bandage provisoire[18]*. »*

Dans ces conditions, bien des propriétaires pensent pouvoir guérir eux-mêmes leurs animaux ou préfèrent laisser faire la nature. Ils ne réservent au praticien que les cas dramatiques, comme Elzéar Blaze dont les expériences malheureuses font trop ressortir l'inefficacité des traitements professionnels.

« Plusieurs de mes chiens ont été malades : l'un fut pensionnaire à l'hôpital des chiens, l'autre à l'école d'Alfort, j'en fis soigner un autre chez moi par un artiste vétérinaire qui connaît fort bien son état ; je n'ai jamais obtenu de guérison, j'ai dépensé de l'argent pour faire tourmenter ces pauvres bêtes, et voilà tout. La nature est un grand médecin ; elle indique au chien de manger de l'herbe à certaines époques ; elle désigne l'espèce qu'il faut manger, et le chien ne se trompe pas[19]*. »*

Comment s'étonner que la consultation d'Alfort n'accueille en 1846 que 248 chiens pour 5250 équidés[20] ?

Les premiers traités de médecine canine, ceux de Francis Clater et de Delabere P. Blaine, viennent d'outre-Manche[21]. Trois décennies plus tard, on adapte en français l'excellent lexique de Karl Heinrich Hertwig, professeur de l'École vétérinaire de Munich, qui n'a pas dédaigné un aspect réputé futile de son exercice clinique[22]. C'est à ce moment que la population canine jugée excessive en raison du danger toujours menaçant de la rage, diminue brusquement avec le vote en janvier 1856 de la taxe sur les chiens[23]. Elle se rétablira[24].

« Le chiffre des existences canines, révélé par la statistique de l'impôt spécial, est considérable, malgré la Saint-Barthélemy qui suivit l'adoption de la loi somptuaire ; nous supposons que les survivants y ont gagné un sort plus doux et que l'affection que leur porte leurs maîtres a dû s'élever en raison directe du tarif[25]*. »*

Les ouvrages français de vulgarisation accompagnent la naissance de la cynophilie signalée à Paris, en 1863, par la première exposition au Jardin d'Acclimatation[26]. Prenant modèle sur l'Angleterre, le monde élégant s'entiche du chien de race, ce qui conduit à la création de la Société Centrale Canine en 1881 et, quatre ans après, aux premières inscriptions au Livre des Origines Françaises. Les sujets d'exception bénéficient naturellement de soins plus attentifs que la plèbe des chiens de chasse.

---

[17] GOBIN, 1868, p. I.

[18] PRUDHOMME, 1847.

[19] BLAZE, 1839, p. 380.

[20] BOULEY, PRUDHOMME, 1846, p. 721-722.

[21] CLATER, 1827 ; DELABÈRE-BLAINE, 1828.

[22] HERTWIG, 1860.

[23] Concernant l'avis favorable de la Société centrale de Médecine vétérinaire à la préparation de cette loi : DELAFOND, 1846.

[24] VILLEMIN, 1982, p. 168-169.

[25] GOBIN, 1868, p. II.

[26] La *loi Grammont du 2 juillet 1850* était principalement destinée à protéger les chevaux. Les membres de la S.P.A. la firent par la suite appliquer aux cruautés envers les chiens.

Une médecine balbutiante

Anecdotiques, les innovations en pathologie canine ne sortent pas de la presse professionnelle. Les observations éparses de cancers, de métrites, de renversements utérins, de hernies inguinales révélées par une gestation, ou d'obstructions intestinales correspondent assez aux accidents observés de nos jours, avec seulement une gravité supérieure due à l'attentisme des propriétaires. Exceptionnels, quelques succès thérapeutiques sont publiés avec enthousiasme, mais les comptes rendus d'autopsie l'emportent. Sans doute cette patiente collecte finira-t-elle par faire un tout. Cependant la parasitologie prédomine toujours, avec les maladies dues aux helminthes et aux acariens que les extraits de fougère mâle, l'arécoline et l'huile de cade peinent à combattre. La tuberculose[27], comme la rage, fait l'objet d'une foule de travaux dans lesquels l'espèce canine apparaît çà et là. Il ne s'agit pas en l'occurrence de soigner les animaux mais de protéger l'homme. Et si la piroplasmose canine — dont Laveran a découvert la transmission par les tiques chez d'autres espèces en zone équatoriale — est mise en évidence en 1902, son traitement reste conjectural[28]. On ne peut s'étonner que, dans les années 1920 encore, un vétérinaire canin expérimenté redoute par-dessus tout l'aventurisme thérapeutique.

« *Pas de zèle ! On vous pardonnera de n'avoir pas guéri un chien si vous l'avez longtemps et tendrement soigné ; on ne vous pardonnera jamais de l'avoir tué par un traitement hasardeux !... Soyez propre, soyez correct, soyez exact*[29]. »

Quelques vétérinaires prennent la plume et tentent de répondre aux demandes des éleveurs[30]. Pierre Mégnin, surtout **(fig. 7)**, grand connaisseur des races autant que remarquable parasitologue, publie *Le Chien, histoire, hygi-*

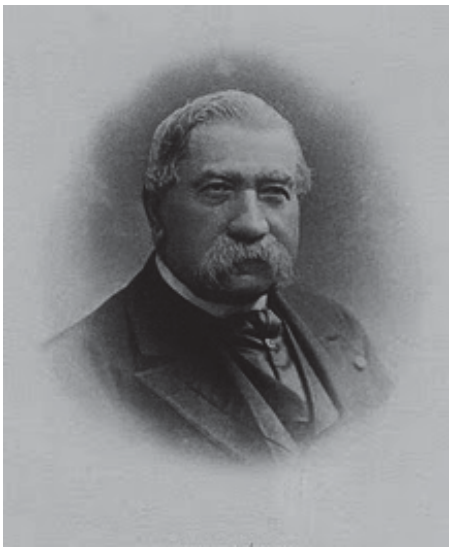

Figure 7 : Pierre Mégnin (1828-1906) en 1885.
L'Éleveur, n° de Noël 1935, p. 3.

-ène, médecine, vade-mecum de l'éleveur et de l'amateur de chiens (1877)[31], classique réédité jusqu'en 1912. Le genre persistera mais il s'agira de plus en plus d'enseigner aux maîtres comment collaborer avec le vétérinaire[32].

Des spécialités pour les propriétaires thérapeutes

La médication par les propriétaires demeure un marché fructueux, et nombreux sont les petits ouvrages de vulgarisation qui servent de supports publicitaires à des spécialités. Un pharmacien d'Angers vante ainsi ses *pilules canicures*[33], la maison Féron et Beauvillard ses *pilules spéciales canines d'Oxford*[34] – en matière d'élevage, rien de meilleur que ce qui vient d'Angleterre ! – jusqu'au sieur Morinière, « zoologiste et vétérinaire autodidacte » qui en 1950 s'auto-gratifie pour mieux vendre le *Topique Français « Néo-Lupus »* et la *Poudre canine « Azymic »*. « *J'ai*, dit-il, *à mon actif une preuve de non-contagion de la 'Maladie du jeune âge', une très grosse preuve*[35]. » Les vétérinaires ne sont pas en reste, qui ten-

[27] CADIOT, 1893. Bibliographie complète *in* CADIOT, 1899, p. 300-301.

[28] NOCARD, ALMY, 1901 ; NOCARD, MOTAS, 1902.

[29] MÉRY, 1961, p. 262.

[30] BÉNION, 1867 ; GAYOT, 1867 ; GOBIN, 1868 ; HERPIN, 1873 ; CAPRON, 1880 ; PERTUS, 1884 ; LANDRIN, 1888 ; PERCHERON, 1893 ; BLANCHARD, 1910.

[31] MÉGNIN, 1883, in-8°.

[32] Par ex. DOUVILLE, 1922 ; CABASSU, 1939 ; LEBEAU, 1947 ; VAUGIEN, 1951 ; POMMIER, 1952 ; MÉRY, 1953 ; POMMERY, 1980.

[33] GRIMAULT, c. 1896.

[34] PEYRONNET, 1913.

[35] MORINIÈRE, 1950, p. 57.

tent de vendre les médicaments de leur invention dont il faut espérer qu'ils sont de meilleure venue. En 1896, L. Richard, « Spécialiste en Médecine et Chirurgie canines » au 129 rue du Ranelagh à Paris, fait la promotion de son vermifuge dans un fascicule consacré en majeure partie à un tableau de « *détermination facile des races* » déjà paru dans l'*Écho du XVI^e^ arrondissement.* Témoin de la singularité des clientèles canines en cette fin du XIX^e^ siècle, il précise :

« Pour éviter toute confusion avec les empiriques ou maréchaux installés à proximité de son cabinet, M. Richard croit utile de rappeler que, se consacrant exclusivement à la médecine des chiens et des petits animaux, il n'a pas de maréchalerie établie à son domicile, ni dans le voisinage. Il n'est d'ailleurs consultant chez aucun maréchal. »

En 1909, A. Soret (20 rue Bayard, Paris 8^e^) déclare, à la fin de la plaquette qu'il distribue, ne délivrer « *ses spécifiques vétérinaires pour chiens* » qu'après visite de l'animal ou réception d'une lettre détaillée[36].

Dans les années 1950, le très médiatique Fernand Méry lui-même commercialise chez un voisin pharmacien sa propre gamme thérapeutique d'abord fabriquée par les Laboratoires Roger Bellon[37]. Il faut dire que la réglementation de la pharmacie vétérinaire s'est libéralisée en 1949[38].

La genèse d'une médecine vétérinaire canine

G. Blanchard a beau se targuer d'une science neuve, on ne peut donc pas parler, pour le chien, de véritable médecine au début du XX^e^ siècle.

« La médecine canine est une branche bien neuve de l'art vétérinaire et l'on peut presque dire que c'est M. Pierre Mégnin, de regrettée mémoire, qui l'a créée. Avant lui peu de vétérinaires se sont intéressés à la question, et ceux qui ont acquis dans cette branche quelque expérience sont encore rares. D'ailleurs on ne soigne pas ou on soigne généralement peu le chien, surtout dans nos campagnes […]. *Sauf le cas où il s'agit d'un animal de race pure quelquefois chèrement payé, le propriétaire ne voit dans son chien qu'une bête sans valeur. Aussi lorsque le pauvre toutou tombe malade, ou lorsqu'il ne plaît plus à son maître pour les raisons les plus futiles, celui-ci le noie, le pend, ou le tue de façon plus barbare encore : quand ce n'est pas d'un ou plusieurs coups de fusil, c'est d'un coup de hache, parfois mal appliqué, comme nous l'avons vu un jour, alors qu'une pauvre victime, échappée à la hache d'une brute, revenait à sa maison, le crâne défoncé, la moitié de la tête emportée*[39]*. »*

Dans les villes, pourtant, des clientèles exclusivement canines se sont développées, même s'il ne s'agit que de cliniques de luxe ou, à l'inverse, de sortes de dispensaires **(fig. 8)**. Le premier sans doute, Urbain Leblanc a ouvert en 1838 un local à une adresse différente de sa forge, pour y hospitaliser mais aussi pour élever les chiens de chasse[40]. Deux décennies plus tard, en 1859, Jean Bourrel quittait l'armée pour installer à Paris, 7 rue de la Fontaine-au-Roi (11^e^), un « *établissement spécial pour l'étude des maladies des chiens* »[41]. Dans les locaux d'une maréchalerie vétérinaire, il fit agencer des boxes destinés aux différentes maladies, une salle de bains, un séchoir et une cuisine pouvant nourrir quatre-vingts patients. On promenait les convalescents

[36] SORET, 1909.

[37] MÉRY, c. 1955. *Enfin les spécialités d'un spécialiste pour le chien, pour le chat,* Neuilly-sur-Seine, éd. Laboratoire Roger Bellon, s.d. (c. 1955), 32 p. [Des cachets indiquent qu'à compter du 1^er^ septembre 1957, la fabrication et la vente des spécialités du Dr Méry sont assumées par le « Laboratoire Zootechnique » J. Drouin, Dr en Pharmacie, 29 rue de Chazelles, Paris 17^e^. La clinique de Fernand Méry (1922 Lyon) se trouvait au 41 de la même rue.]

[38] Des exonérations générales pour les préparations destinées à la médecine vétérinaire sont prévues par l'*arrêté du 20 juillet 1949*, complétées pour les animaux de compagnie par l'*arrêté du 3 décembre 1986*.

[39] BLANCHARD, 1910, p. V-VI.

[40] Son « infirmerie pour chevaux – atelier de maréchalerie » se tenait 13 rue du Faubourg-Poissonnière, et son « vaste établissement pour les chiens malades et pour l'éducation des chiens de chasse » au « 5 bis rue Saint-André, chaussée Clignancourt, près la barrière Rochechouart ». *Rec. de Méd. Vétér*. 1845, p. 692.

[41] BOURREL, 1874 (titre). Le 13 août 1874, il présente à la Société centrale de Médecine vétérinaire un *Mémoire sur la dystocie des chiennes et des chattes* (*Bull. Soc. Centrale*, 1875, p. 1226-1232, fig.) dans lequel il décrit un nouveau forceps permettant d'écraser les fœtus afin de les extraire.

dans une cour séparée. Jean Bourrel devint « *l'homme de Paris et de France hospitalisant le plus grand nombre de chiens*[42] ». De 1870 à 1873 par exemple, il entra en moyenne chaque année dans son infirmerie 1515 chiens (dont 8,9 % enragés)[43]. Il seconda en 1880 les travaux de Pasteur sur la rage[44], maladie à laquelle il succomba la même année[45].

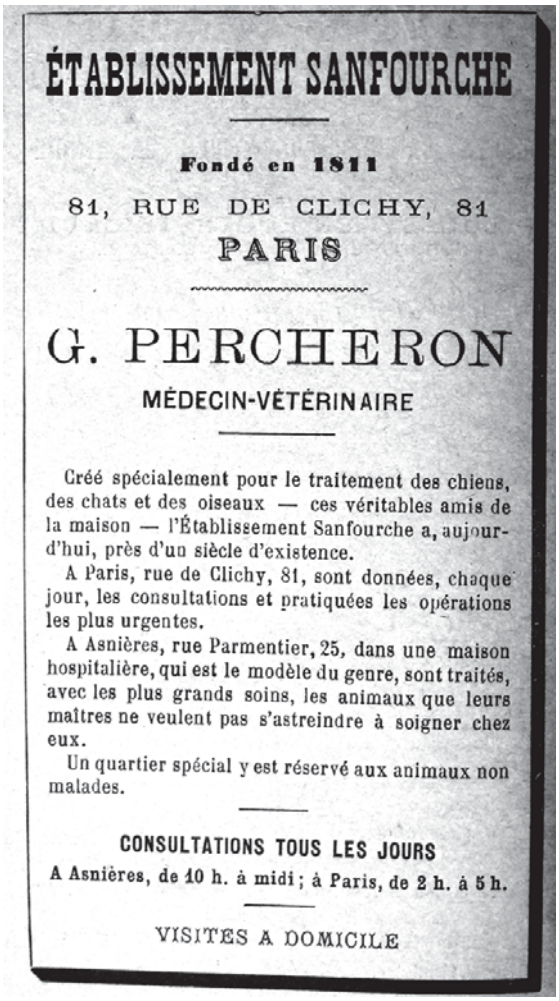
ÉTABLISSEMENT SANFOURCHE

Fondé en 1811

81, RUE DE CLICHY, 81

PARIS

G. PERCHERON

MÉDECIN-VÉTÉRINAIRE

Créé spécialement pour le traitement des chiens, des chats et des oiseaux — ces véritables amis de la maison — l'Établissement Sanfourche a, aujourd'hui, près d'un siècle d'existence.

A Paris, rue de Clichy, 81, sont données, chaque jour, les consultations et pratiquées les opérations les plus urgentes.

A Asnières, rue Parmentier, 25, dans une maison hospitalière, qui est le modèle du genre, sont traités, avec les plus grands soins, les animaux que leurs maîtres ne veulent pas s'astreindre à soigner chez eux.

Un quartier spécial y est réservé aux animaux non malades.

CONSULTATIONS TOUS LES JOURS

A Asnières, de 10 h. à midi ; à Paris, de 2 h. à 5 h.

VISITES A DOMICILE

Figure 8 : Gaston Percheron (1843-1896) fut rédacteur du *Journal de Médecine vétérinaire pratique*, puis de *La Semaine vétérinaire*. PERCHERON, 1893, f. publicitaire additif.

Autre praticien en vue, Gustave Frégis (1866 Lyon) acheta en 1882, après quatorze années d'exercice dans le Loiret, l'infirmerie canine montmartroise de Camille Leblanc[46]. Celle-ci devint « l'Hôpital Frégis ». Une commission officielle y surveilla les animaux inoculés par Pasteur en 1884[47]. Citons toujours dans la capitale les « docteurs » Faré, Lépinay et Chéron[48], qui s'arrogeaient un titre imaginaire puisque le doctorat vétérinaire ne fut créé qu'en 1923.

« *Avec habileté, ils flattent l'anthropomorphisme de leur clientèle en assimilant les animaux à de véritables patients. Discours scientifique, pratiques thérapeutiques* […] *rappellent la médecine des hommes et prouvent la considération avec laquelle on entoure le 'malade'*[49]. »

Il fallait en réalité beaucoup de bon sens, de compassion et de savoir faire pour masquer les lacunes d'une formation essentiellement consacrée aux animaux de rente, ce qu'en bon romancier, Fernand Méry fait dire à un vétérinaire équin des années 1920 :

« *Croyez-moi, les concierges sentimentales et les petites femmes éplorées ne vous seront gré de vos nickels que si vous calmez leur angoisse. Vos clients n'exigent pas tellement un diagnostic. Ce qu'ils attendent, c'est leur apaisement à eux !... C'est l'assurance qu'après vous avoir consulté, ils auront moins de remords que de regrets*[50]. »

Sans doute les praticiens étaient-ils familiarisés avec les gestes chirurgicaux fondamentaux. Ils bénéficiaient d'un premier contact avec l'espèce canine à l'École où la modicité des soins et la renommée des enseignants attiraient une importante clientèle. Pendant l'année scolaire 1897-1898 (d'octobre à juillet), parmi les animaux présentés à la consultation déjà très urbaine d'Alfort, on comptait 3980 chiens pour 5222 équidés. Si les opérations chirurgicales confirmaient l'avantage du cheval, avec 903 interventions équines contre

[42] VALLERY-RADOT, 1900, p. 556.

[43] BOURREL, 1874, p. 78.

[44] HUBSCHER, 1999, p. 254.

[45] GALTIER, 1892, t. 2, p. 130.

[46] Camille Leblanc (1827-1903) fils du célèbre Urbain Leblanc.

[47] VILLEMIN, 1982, p. 169-170.

[48] La dénomination de *docteur* était exclusivement réservée aux médecins. Charles Faré (1893 Alfort) 21 rue Turgot (9e) ; L.-E. Lépinay (1886 Alfort) 36 rue Vaneau et 8 rue des Saints-Pères (7e) ; H. Chéron (1902 Alfort) 8 rue des Moulins (1er) s'empresseront d'obtenir le titre de *docteur-vétérinaire* dès sa création. FARÉ, 1939 ; ROY, 1932.

[49] HUBSCHER, 1999, p. 254-255.

[50] MÉRY, 1961, p. 182.

334 sur les chiens[51], dès l'année suivante les proportions s'inversèrent : 467 chiens opérés pour 390 équidés[52].

La pathologie canine n'étant mentionnée qu'incidemment dans les cours, quelques manuels tentèrent de combler cette lacune en anatomie, en chirurgie et en parasitologie[53]. C'était peu. Cela restera le cas après le premier conflit mondial. Un jeune enseignant consacre une monographie à la tuberculose des carnivores, seconde zoonose canine après la rage[54].

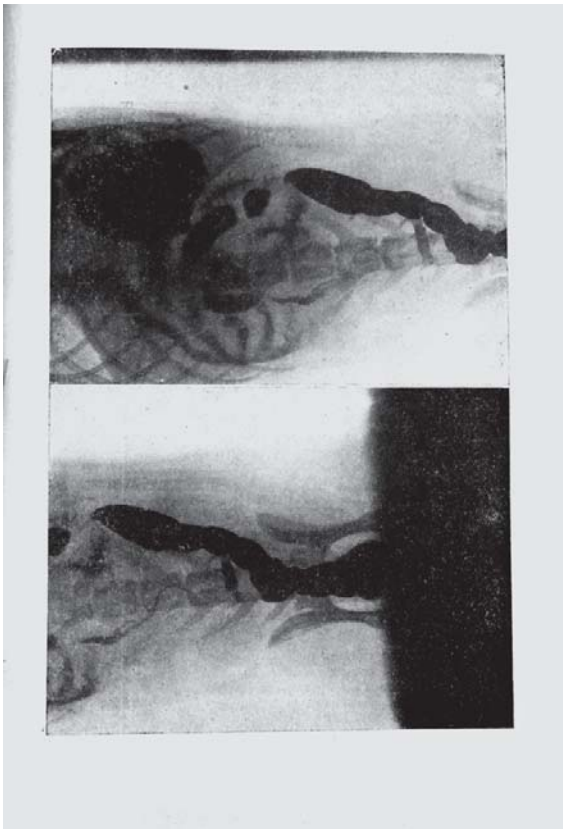

Figure 9 : « *En haut* : abdomen en directe inférieure *[sic]* **montrant le côlon terminant l'évacuation d'un premier repas, et l'estomac en évacuant un deuxième. Les anses de l'intestin grêle sont déjà envahies par le deuxième repas. *En bas* : même chien montrant la terminaison du côlon et l'ampoule rectale. »** TASKIN, 1932, p. 49.

Un autre jette les bases de la dermatologie du chien et du chat[55]. Jacques Taskin, revenu des États-Unis pour se mettre au service de la clientèle parisienne huppée du 16e arrondissement, propose le premier atlas radiologique canin à ses confrères dont fort peu disposent d'un générateur de rayons X[56] **(fig. 9)**.

Entre les deux guerres, le relevé des articles consacrés dans le *Recueil de Médecine vétérinaire* à la pathologie du chien (en excluant les publications de physiologie expérimentale) suggère une lente progression **(fig. 10)** : de moins de cinq titres par an avant 1925, la moyenne atteint trente publications après 1932, chiffre certes infime au regard de la revue. Si le changement s'avère prometteur, trois décennies seront nécessaires pour qu'éclose réellement la médecine canine.

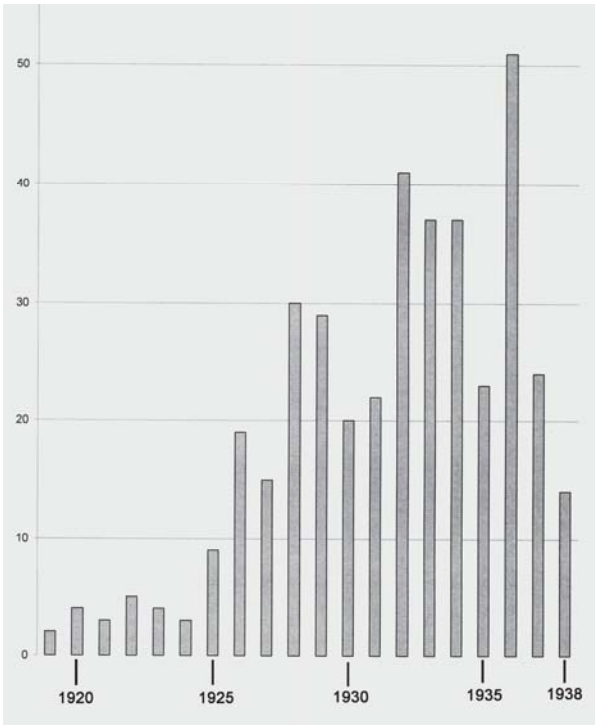

Figure 10 : nombre d'articles consacrés chaque année à la pathologie canine dans le *Recueil de Médecine vétérinaire,* entre les deux guerres mondiales (1919-1938).

[51] CADIOT, 1899, p. 7 et 12.

[52] CADIOT, 1900.

[53] ELLENBERGER, BAUM, 1894 ; CADIOT, BRETON, 1901 ; NEUMANN, 1914.

[54] LESBOUYRIÈS, 1926.

[55] LEBLOIS, 1926. On ne citera que pour mémoire LAPORTE, 1934.

[56] TASKIN, 1932. Première publication vétérinaire française sur les rayons X : PORCHER, 1897 ; et sur leur application à la radiologie canine : Pol PIERRE (BRETON, 1910).

L'aboutissement des années 1960

En 1953, la première anatomie française des carnivores domestiques voit enfin le jour, alors que, succession éloquente, un volume est paru dans la même série sur le cheval en 1913, sur les ruminants en 1917 et sur le porc en 1920[57]. C'est dans la décennie 1960 que la médecine du chien prend réellement son essor en France, à la suite de l'explosion de la population canine. Avec un retard de vingt ans sur les grandes espèces domestiques, le chien finit par bénéficier des découvertes thérapeutiques de l'après-guerre. Vaccins fiables, antibiotiques, cortisone[58], antiparasitaires et anesthésiques modernes entrent dans l'arsenal thérapeutique de praticiens qui commencent à se spécialiser de fait, même si aucun diplôme supplémentaire n'authentifie leurs compétences. Comme dans d'autres domaines, l'Europe suit les USA où l'élévation du niveau de vie a déjà permis aux propriétaires des classes modestes ou moyennes de multiplier et de médicaliser leurs compagnons animaux. Conscient de cette évolution, le Syndicat des vétérinaires de la Seine crée en 1958 la *Conférence nationale des vétérinaires spécialistes de petits animaux* (CNVSPA)[59], dont les réunions mensuelles et la revue *L'Animal de Compagnie*[60] assureront un enseignement continu, réplique à l'indifférence de la pédagogie officielle pour la révolution en marche[61]. En 1965, son président Paul Groulade[62] tente une synthèse des acquis modernes[63], et réclame « *que la pathologie des petits animaux devienne une spécialité postscolaire*[64] », déplorant par-là que les nouveaux « spécialistes » n'en aient que le nom.

La confirmation des années 1970

Après 1970 se multiplient les traductions de traités américains[65], les conférences et les congrès destinés aux vétérinaires canins désormais nombreux et désireux de se former. Avec des moyens limités par le coût, la chirurgie osseuse fait son apparition. Le Pr Noël Marcenac avait exposé dès 1949 les différents procédés d'ostéosynthèse, en insistant trop peut-être sur l'enclouage centromédullaire de Kuntscher (1940)[66]. Lorsque la méthode, qui n'exige pas de matériel onéreux, se généralise abusivement vingt ans plus tard[67], force est d'admettre qu'elle ne convient pas à toutes les fractures[68] et qu'il faut revenir aux plaques vissées sinon aux fixateurs externes[69]. Toujours en orthopédie, la fréquence des dysplasies coxo-fémorales, dont l'éradication dans les grandes races ne fait que commencer, encourage les

---

[57] MONTANÉ, BOURDELLE, BRESSOU, 1913-1953.

[58] Première mention d'essais de la cortisone en thérapeutique canine : FONTAINE, DROUAULT, 1955.

[59] Issus de la section Île-de-France du syndicat, les fondateurs de la CNVSPA sont tous des alforiens fixés en région parisienne : président Marcel Sanson (1930 Alfort, praticien à Paris), secrétaire général Pierre Aubry (1932 Alfort, à Paris), Jean Fournier (1947 Alfort, à Cachan), Roger Haegeli (1939 Alfort, à Paris), André Triau (1947 Alfort, à Paris), Robert Roux (1930 Alfort, à Asnières), Maurice-Paul Sergent (1945 Alfort, à Nanterre). Girard Loew (1949 Alfort, à Paris), Gérard Pézières (1950 Alfort, à Paris) GROULADE, 1965, p. 180. La CNVSPA est devenue l'Association française des vétérinaires pour animaux de compagnie, AFVAC.

[60] La revue paraît, chez Crépin-Leblond, en tant qu'actes du Congrès national annuel qui se tient en juin à partir de 1961, puis devient trimestrielle en 1965. Elle porte actuellement le nom de *Pratique Vet*, après s'être appelée *Pratique médicale et chirurgicale de l'animal de compagnie*.

[61] En 1966, le Pr Ferrando passe sous silence la médecine des animaux de compagnie dans un long article consacré à l'enseignement vétérinaire. FERRANDO, 1966.

[62] Paul Groulade (1932 Toulouse, membre de l'AVF, vétérinaire à Orsay 91) fut deuxième président de la CNVSPA.

[63] GROULADE, 1965-1967. Au même moment, l'éditeur concurrent publiait la traduction d'un ouvrage allemand similaire, CHRISTOPH, 1966.

[64] GROULADE, 1965, p. 181.

[65] ORMROD 1968 ; CATCOTT, 1972 ; MAGRANE, 1973 ; MULLER, 1975 ; OSBORNE, LOW, FINCO, 1976 ; PIERMATTEI, GREELY, 1971 ; ARCHIBALD, 1973.

[66] MARCENAC, 1949, p. 576-587.

[67] Encouragée au besoin par les fabricants de matériel. LE NIHOUANNEN, 1968.

[68] Sur les interrogations suscitées par la première généralisation de la chirurgie osseuse canine, voir l'échange de vues (p. 28-33) à la suite de BORDET, SEVESTRE, 1974.

[69] MEYNARD, GOUDICHAUD, 1973.

débuts des prothèses totales[70]. Enfin, la commercialisation d'équipements spécifiques se développe, comme celle d'appareils d'anesthésie gazeuse adaptés aux carnivores[71].

Le sort sourit d'ailleurs à la nouvelle activité. La fréquentation des cabinets vétérinaires s'accroît sensiblement avec l'irruption de deux maladies qui multiplient les consultations vaccinales. La rage vulpine fait son apparition en mars 1968 à la frontière du Nord-Est et envahit progressivement la moitié du territoire. Elle rendra obligatoire le vaccin antirabique pour une trentaine d'années[72]. Onze ans plus tard, c'est l'arrivée d'une maladie inconnue, la parvovirose, qui provoque un véritable affolement :

« À partir de la mi-octobre 1979, de très nombreux cas de gastroentérites mortelles sont apparus et se sont multipliés dans la région parisienne. L'opinion publique en a été massivement et rapidement alarmée, et une véritable psychose s'est répandue chez les propriétaires de chiens comme en témoignent les divers interviews, communiqués et mises au point de la presse écrite, télévisée et radiodiffusée de cette époque[73]*. »*

Dans l'attente d'un vaccin spécifique, on injecte en hâte celui destiné à la panleucopénie féline dont le virus, voisin, laisse espérer le bénéfice d'une immunité croisée. Les stocks s'épuisent en quelques jours dans une atmosphère de panique.

On ne s'étendra pas sur le développement ultérieur de la médecine canine qui appartient au présent. Un simple constat toutefois : la division est désormais consommée entre praticiens ruraux orientés vers la pathologie de groupe et confrères urbains voués à la médecine individuelle des animaux de compagnie, même si un grand nombre de « mixtes » partagent leur temps entre les deux activités en endossant tour à tour chaque « mentalité ». Tandis que la technicité de l'élevage réduit les interventions ponctuelles du vétérinaire rural, la médecine canine et féline accapare une proportion croissante de vétérinaires, parmi lesquels des spécialistes, réels cette fois, ont fait leur apparition.

Conclusion

En définitive, l'expertise en médecine du chien, suivant une progression identique à celle du cheval et des ruminants, est passée du propriétaire – ou des ses aides, piqueurs et gardes-chasse – au vétérinaire, avec toutefois un délai explicable : le chien ne répondait à aucun impératif vital, comme le transport ou la guerre, tandis qu'en agriculture, son rôle se cantonnait à la garde. S'il chassait, s'il tenait compagnie à ses maîtres, sa prolificité n'incitait guère à débourser pour prolonger sa brève existence. Aussi l'avènement tardif de sa médecine a-t-il suivi l'essor économique des Trente Glorieuses mais aussi l'accession du chien au rang de membre de la famille. Notons que la clinique féline et celle des « nouveaux animaux de compagnie » ont connu depuis ou connaissent encore une semblable évolution.

---

[70] « Hanche artificielle pour chiens, prothèse totale du Docteur Vétérinaire Pérot, commercialisée par Climo, 104 cours Albert Thomas, Lyon 8e », publicité *in* : *L'animal de compagnie*, 1973, p. 78.

[71] La Société Minerve (Courbevoie, 92) propose des appareils d'anesthésie gazeuse vétérinaires à partir de 1970, après la parution d'une synthèse sur l'anesthésie animale. MARCENAC, LEROY, 1967.

[72] « *Éclose en Pologne aux environs de 1935 et culminant à partir de 1939, la rage du renard a envahi inexorablement d'est en ouest tout le continent européen. La maladie a fait sa réapparition dans l'est de la France en 1968. Progressant dans une double direction nord-est / sud-ouest, la rage vulpine affecte actuellement 19 départements.* » GORET, 1975, p. 43. L'*Arrêté du 30 avril 2001* (JO 10 mai) prend acte que le territoire est indemne de rage.

[73] MORAILLON et al., 1979, p. 13.

ANNEXE

La maladie de Carré, pierre de touche de la médecine canine

Lors de son apparition en 1763, cette affection est décrite par deux médecins après avoir été signalée, semble-t-il, en Angleterre[74]. Sa possible provenance d'Amérique du Sud reste douteuse et mal documentée[75]. On sait de nos jours qu'il s'agit d'une virose proche de la rougeole de l'homme et de la peste bovine, associée à une mortalité d'environ 40 %. Après avoir frappé la totalité d'une population neuve, elle s'y installe en infectant successivement les chiots dès qu'ils perdent leur immunité d'origine maternelle, d'où son nom de *maladie du jeune âge* **(fig. 11)**.

L'hostilité du corps médical à l'égard de la contagion la fait attribuer comme bien d'autres maladies à des causes météorologiques, alimentaires, ou à une prédisposition naturelle touchant par exemple la constitution de la bile. Dans ce cas particulier, on comprend qu'en 1794 un vétérinaire refuse de croire que le mal se transmette à partir d'un foyer aussi profondément situé :

« *La contagion dont on accuse cette maladie nous a paru chimérique ; en effet si* […] *la surabondance de la bile et ses qualités en sont la cause efficiente, il n'est pas naturel de croire à une émigration de cette liqueur dans la vésicule des animaux qui même auraient avec les malades la plus immédiate communication*[76]. »

Pour certains, plus réalistes, le chien a, vis-à-vis de la maladie,

« *une prédisposition par son tempérament, et cette disposition est ordinairement excitée par quelques causes occasionnelles. La contagion peut être regardée comme la principale*[77]. »

Une éruption cutanée apparaissant chez certains malades, ne s'agirait-il pas d'une forme

Figure 11 : jetage et larmoiement purulents dans la maladie de Carré. MAYHEW, 1854, p. 34.

de variole[78] ? Dans ce cas, la vaccination pourrait la prévenir. On consulte Jenner, inventeur du procédé chez l'homme, qui se montre intéressé. La question semble résolue dès 1822. Les chiens « vaccinés » en France avec succès (c'est-à-dire qui ont développé des « boutons » au point d'inoculation de la vaccine) ne sont pas protégés[79]. Nombreux seront pourtant les auteurs à revenir sur ce résultat[80] jusqu'aux expérimentations définitives menées à Cureghem par Dupuis en 1887[81].

Les chasseurs ont parfois davantage de bon sens que les praticiens :

« Comme la maladie des chiens est contagieuse, du moment que l'un d'eux s'en trouve atteint, il faut le séparer des autres. Le chenil ou la cabane doivent être purifiés au chlorure de chaux. Le malade doit être tenu proprement, ses yeux et ses naseaux seront lavés le plus souvent possible avec de l'eau tiède ; on lui donnera de l'air, du soleil, une nourri-

[74] DESMARS, 1764 ; DUHAMEL, 1764-1766.

[75] HEUSINGER, 1853, p. 655-656, qui cite Antonio de ULLOA, *Relación histórica del viaje à la América Meridional*, Madrid, 1784.

[76] BARRIER, 1813 [1794], p. 125, en note.

[77] DELABÈRE-BLAINE, 1828, p. 195.

[78] BARRIER, 1792.

[79] HURTREL d'ARBOVAL, 1822, p. 278-281.

[80] Par exemple Hamon, vétérinaire à St-Brieuc, crut observer que la vaccine préservait de la « maladie des chiens ». HAMON, 1859, p. 642.

[81] DUPUIS, 1887.

ture légère et rafraîchissante, une boisson mêlée de lait, de fleur de soufre ; la nature fera le reste[82]. »

Un procédé aura cependant la vie dure, la vidange des glandes anales dont la production viendrait… de la moelle épinière !

« *Un de mes amis était en 1833, chez M. le comte de M*** dans les Ardennes, il fit connaissance avec un chasseur allemand au service de M. le comte. Ce chasseur est un homme* tout recettes, *qui lui donna un moyen pour empêcher les chiens d'avoir la maladie. À l'âge de quatre à cinq mois on commence l'opération suivante : on presse avec deux doigts la colonne vertébrale du chien à sept ou huit pouces de l'anus, et on suit en pressant fortement jusqu'à la naissance de la queue ; on fait sortir une matière fétide par l'anus. On recommence de temps en temps, jusqu'à ce que le chien ait quatorze ou quinze mois. Le piqueur allemand prétend que cette matière fétide, montant de l'échine à la tête, cause toujours la maladie et souvent la mort de l'animal*[83]. »

Cette méthode bizarre fut suffisamment prise au sérieux pour être mentionnée par un enseignant vétérinaire[84] !

MALADIE DES CHIENS
GUÉRIE
En QUATRE jours
PAR LE
CYNOPHILE DU SPORT
PRIX DU FLACON : 5 FR. — PETIT FLACON : 3 FR.
POUR LE GROS ET LE DÉTAIL :
E. GUESQUIN, Chimiste, 112, rue du Cherche-Midi, Paris.
ON EXPÉDIE PAR LA POSTE

Figure 12 : Publicité pour un spécifique contre la maladie du jeune âge. PERCHERON, 1893, f. publicitaire additif.

Les prétendus spécifiques qui guérissent *infailliblement* la maladie se multiplient **(fig. 12)**, comme…

« *le soufre en canon*[85] *qu'il faut avoir soin de déposer au fond de l'écuelle à eau, où le chien va étancher sa soif ; l'emplâtre de poix noire appliqué sur le sommet de la tête ; la fleur de soufre, la poudre de chasse, la poudre de Watrin*[86]*, toutes les trois administrées à l'intérieur, et tant d'autres qu'il serait puéril de citer*[87]. »

L'inoculation expérimentale réussit dès 1844, mais les plus savants continuent à nier la contagion jusqu'après l'avènement de la microbiologie[88], comme Pierre Mégnin en 1883, pour lequel il ne s'agit que d'une « gourme des chiens[89] ». Les émules de Pasteur, ignorant la notion d'*ultravirus*, incriminent différentes bactéries. Après qu'en 1875 Semmer[90] observe dans le sang et les poumons des malades décédés un bacille fin et court associé à de nombreux microcoques, différents auteurs considèrent comme spécifiques de l'affection les bactéries qu'ils isolent et qu'ils inoculent parfois avec succès[91]. En France, *Pasteurella* est encore tenue pour unique responsable[92] lorsqu'en 1905 Henri Carré démontre au Laboratoire central d'Alfort la nature virale de la maladie qui portera son nom[93]. Cette découverte ne

[82] BLAZE, 1839, p. 382.

[83] *Ibid.*

[84] BERNARD, 1842, p. 268-269.

[85] En cylindre.

[86] *Sic*, pour Vatrin : jalap en poudre 2,00 ; graines de cévadille *Schoenocaulon officinale* (Mélanthiaceae, contenant un alcaloïde analogue à la vératrine) 1,20 ; sulfure noir de mercure (HgS) 0,50.

[87] DAUTREVILLE, 1887, p. 283.

[88] GALTIER V., 1891-1892 : « Maladie du jeune âge » t. 2, p. 754-769, p. 763.

[89] MÉGNIN, 1883, p. 187. Pour les non- vétérinaires, la gourme est la maladie la plus commune du jeune cheval. Elle est due à *Streptococcus equi*.

[90] SEMMER, *Deutsche Zeitschrift für Thiermedizin und vergleichende Pathologie* (Leipzig), 1875, cité par CADÉAC, 1899, p. 202.

[91] Friedberger (1881), Laosson (thèse de doctorat, Dorpat, 1882), Rabe (« diplocoque ou streptocoque », 1883), Krajewski (« microcoques » 1881, 1887), Schantyr (1891), *in* : FRIEDBERGER, FRÖHNER, t. 2, p. 326 et 337 ; MATHIS, 1887 (microcoques) ; LEGRAIN et JACQUOT, 1890 (*Micrococcus*) ; GALLI-VALERIO, 1895 (bacilles ovoïdes).

[92] LIGNIÈRES, 1903 ; NOCARD, LECLAINCHE, 1903, « Pasteurellose du chien » t. 1, p. 132-151.

[93] CARRÉ, 1905.

désarme pas Lignières, qui avait lui-même imposé la « pasteurellose canine »[94].

Quant à la prévention, il faudra attendre plus d'un demi-siècle. En 1954 encore, seule fonctionne la sérothérapie :

« *Le traitement spécifique par le sérum homologue administré* à fortes doses, dès le début *de la maladie, jugule radicalement l'infection dans un nombre important de cas.* […] *On peut, sans crainte d'être contredit, affirmer qu'aucune des méthodes de vaccination actuellement proposées n'a obtenu la faveur complète de tous les praticiens. C'est dire qu'elles se révèlent, suivant le cas, insuffisantes ou dangereuses*[95]. »

La maladie de Carré, véritable plaie des élevages, ne se déclarera plus qu'exceptionnellement une fois la vaccination devenue efficace et générale au cours des années 1970. Elle sévit pourtant de nos jours dans bien des régions du monde, et la vigilance reste de rigueur.

BIBLIOGRAPHIE

ANONYME, « Remède contre la maladie des chiens », in : CHABERT, FLANDRIN, HUZARD, *Instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques*, t. 3, 3e éd. [1ère éd. 1792], P., Mme Huzard, 1808, p. 352-353.

ANONYME, « Sur le ver de la langue des chiens », *Rec. de Méd. vétér.*, 1826, p. 219-220 [d'après H. Ducrotay de Blainville].

ARCHIBALD James (dir.) et E.J. CATCOTT, *Chirurgie canine*, traduit par Martial Villemin, P., Vigot frères, 1973, in-4°, 1112 p.

BARRIER C., vétérinaire du département de l'Eure-et-Loir (1792), « Observations sur la petite-vérole dans les chiens », *Feuille du Cultivateur*, 1792, p. 319-320.

— (1813), « De la maladie des chiens » *in* CHABERT, FLANDRIN, HUZARD, *Instructions et Observations sur les maladies des animaux domestiques*, t. 5, 3e éd. [1ère éd. 1794], 1813, p. 124-149.

BÉNION Adolphe, *Les races canines, origines, transformations, élevage, amélioration, croisement, utilisation au travail, rage, maladies, taxes, etc.*, P., Librairie agricole de la Maison Rustique, s.d. (1867), in-12, 260 p.

BERNARD Antoine, Directeur de l'École vétérinaire de Toulouse, « Mémoire sur la maladie des chiens », *Journal des vétérinaires du Midi*, 1842, p. 265-273.

BLANCHARD G., *Traité des maladies des chiens*, P, J.-B. Baillière, 1910, in-8°, XXII-583 p.

BLAZE Elzéar, *Le chasseur au chien d'arrêt, contenant les habitudes, les ruses du gibier ; l'art de le chercher et de le tirer ; le choix des armes, l'éducation des chiens, leurs maladies, etc.*, 3e éd., P., Barba, 1839 [1ère éd. 1836], in-8°, 462 p.

BORDET R., SEVESTRE J., « Les complications de la chirurgie osseuse », *L'animal de compagnie*, 1974, p. 9-33.

BOULEY Henry, professeur, PRUDHOMME J., chef de service, « Compte rendu des travaux de l'École royale vétérinaire d'Alfort, pendant l'année scolaire 1845-1846. Chaire de clinique », *Rec. de Méd. Vétér.*, 1846, p. 706-724.

BOURREL Jean, Ex-vétérinaire de l'Armée, Directeur de l'établissement spécial pour l'étude des maladies des chiens, rue de la Fontaine-au-roi, 7, Membre du Conseil d'administration de la Société protectrice des animaux, Membre fondateur de la Société Hippophagique […], *Traité complet de la rage chez le chien et chez le chat. Moyen de s'en préserver*, P., Georges Barba, P. Asselin, 1874, in-8°, VI-136 p., 1 pl. et 1 tableau h.t.

BRETON François, compte rendu du mémoire présenté pour le prix Paugoué par Pol PIERRE, vétérinaire à Paris, « Radiographie et radioscopie en médecine et en chirurgie canines », *Bull. de la Soc. centr. de Méd. vét*, 1910, p. 354-355.

BUC'HOZ, Médecin du feu Roi de Pologne, Docteur aggrégé du Collège Royal et de la Faculté de Médecine de Nanci […], *Dictionnaire vétérinaire et des animaux domestiques, P., J.P. Costard, 1770-1775*, 6 vol.

CABASSU Jean et Henri, Docteurs-vétérinaires, *Les chiens*, P., Hachette, 1939, in-8°, 187 p., 117 fig.

CADÉAC Célestin, *Encyclopédie vétérinaire, Pathologie interne des animaux domestiques*, t. VI, P., J.-B. Baillière et fils, 1899, 2 f.- 523 p. (« Maladie des chiens » p. 191-226.)

CADIOT Pierre Juste (1893), *La tuberculose du chien*, P., Asselin et Houzeau, 1893, in-8°, 75 p.

CADIOT Pierre Juste (1899), *Études de pathologie et de clinique, recherches expérimentales*, P., Asselin et Houzeau, 1899, in-8°, VIII-618 p.

[94] LIGNIÈRES, 1906. Le virus de l'hépatite contagieuse canine fut isolé par Rubarth en 1947. VERGE, PARAF, 1954, p. 282.

[95] GORET, 1954, p. 163-164.

CADIOT Pierre Juste (1900), « Statistiques du service de M. le Pr Cadiot du 16 octobre 1898 au 15 octobre 1999 inclus » *Rec. de Méd. vétér.*, 1900, p. 294-298.

CADIOT Pierre Juste, BRETON François, *Médecine canine*, P., Asselin et Houzeau, 1901, in-12, 247 p. ; *Idem*, 2e éd., 1905, X-307 p. ; 4e éd., 1924, in-12, XI-420 p.

CADIOT Pierre Juste, *Hôpitaux de l'École d'Alfort. Études de pathologie et de clinique. Recherches expérimentales*, P., Asselin et Houzeau, 1899, in-8°, VIII-618 p., 4 pl. h.t.

CAPRON Émile, *Traité pratique des maladies des chiens*, P., Firmin-Didot, s.d. (1880), in-16, 125 p.

CARRÉ Henri, « Étude sur la maladie des jeunes chiens » note présentée à l'Académie des Sciences le 6 mars 1905 ; « Sur la maladie des chiens » *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, t. CXL, 29 mai 1905.

CATCOTT E.J. (dir.), *Médecine canine*, traduit par Jacques Lavaud et D. Uguen, P., Vigot frères, 1972, in-4°, 970 p.

CHRISTOPH Horst-Joachim, Professeur titulaire de la chaire de Chirurgie des petits animaux et de Chirurgie expérimentale, Chef de Clinique et Polyclinique des petits animaux de l'Université Karl Marx de Leipzig, *Précis de clinique canine* [1962], P., Vigot frères, 1966, in-8°, 583 p.

CLATER Francis, *Le Chasseur-médecin ou traité complet sur les maladies du chien, à l'usage des chasseurs, des fermiers, des bergers, et généralement de toutes les personnes qui ont des chiens*, traduit de l'anglais sur la 27e éd. […], P., Mahler, 1827, in-18, 2 f.-209 p.

DAUTREVILLE E., pharmacien de première classe […], CLÉMENT E., ancien professeur à l'École vétérinaire d'Alfort, *Dictionnaire cynologique comprenant l'histoire du chien, son anatomie, ainsi que la description, le diagnostic et le traitement de ses maladies et le mode d'emploi des médicaments destinés à les combattre, suivi d'un formulaire pharmaceutique spécial à la médecine canine*, Corbeil, Crété, 1887, in-12, VII-431 p.

DELABÈRE-BLAINE, *Pathologie canine ou Traité des maladies des chiens […]*, traduit de l'anglais et annoté par V. Delaguette, P., Raynal, 1828, in-8°, 2 f.-IV-325 p.- 1 f., 2 pl.h.t. [Les ouvrages de Delabere Pritchett BLAINE (1770-1845) parurent en France sous le nom de DELABÈRE-BLAINE.]

DELAFOND Onésime, « Note sur l'impôt sur les chiens, dont la proposition, présentée par M. de Rumilly, actuellement en discussion à la Chambre des députés », *Rec. de Méd. Vétér.*, 1846, p. 537-543.

DESMARS, médecin, pensionnaire de la ville de Boulogne-sur-mer, *Lettre à M. *** sur la mortalité des chiens*, Amsterdam, Paris, veuve de D. Ant. Pierres, 1764, in-12, 40 p.

DOUVILLE Maurice, *Traité d'hygiène, d'élevage et des maladies du chien*, P., Garnier, 1922, in-12, III-282 p.

DUHAMEL, « Observations botanico-météorologiques faites au château de Denainvilliers, près Pithiviers » *Mémoires de l'Académie royale des Sciences*, années 1764, p. 552 ; - 1765, p. 578, 596, 603 ; - 1766, p. 571, 573.

DUPUIS Dr, répétiteur à l'École de médecine vétérinaire de l'État, à Cureghem, « Recherches expérimentales sur la vaccine et la maladie des jeunes chiens », *Annales de médecine vétérinaire*, 1887, p. 305-328.

ELLENBERGER W., BAUM H., Professeurs à l'École vétérinaire supérieure de Dresde, *Anatomie descriptive et topographique du chien*, traduit de l'allemand par J. Deniker, P., C. Reinwald & Cie, 1894, in-8°, 646 p., XXXVII pl. (coupes anatomiques).

ERCOLANI, (traduit et analysé par L. Prangé, vétér. à Paris), « Sur le prétendu ver de la langue du chien, *Rec. de Méd. vétér.*, 1856, p. 897-900.

FARÉ Charles, Docteur-vétérinaire de la Faculté de Médecine de Paris et de l'École vétérinaire d'Alfort, *Éléments de matière médicale homœopathique vétérinaire*, préface du Dr Léon Vannier, P., G. Doin & Cie, 1939, 154 p.

FERRANDO Pr R., « L'enseignement vétérinaire et ses problèmes », *Rec. de Méd. Véter.*, 1966, p. 123-138.

FONTAINE Michel, DROUAULT Jacques, « Quelques observations d'emploi de cortisone en clinique canine », *Rec. de Méd. vétér.*, 1955, p. 337-340.

FORSTER Harrison Boyd ASH, E.S., HEFFNER Edward H. (edited and translated by -), *Columella, Rei rusticae – On Agriculture*, "Loeb Classical Library", Cambridge, Massachusets, London, Harvard University Press, 1941-1968, 3 vol. in-16.

FRIEDBERGER, FRÖHNER, *Pathologie et thérapeutiques spéciales des animaux domestiques*, traduit sur la 2e éd. par P.J. CADIOT et J.-N. RIES, avec annotations du Pr TRASBOT, P., Asselin et Houzeau, 1891-1892, 2 t. in-8°.

GALLI-VALERIO Dr Bruno, « Le microbe de la maladie des chiens », travail de l'Institut pathologique de l'École supérieure de médecine vétéri-

naire de Milan, *Journal de Médecine vétérinaire et de Zootechnie*, 1895, p. 257-270, 4 fig.

GALTIER Victor, *Traité des maladies contagieuses et de la police sanitaire des animaux domestiques*, 2e éd. *P., Asselin et Houzeau*, 1891-1892, 2 vol. in-8 .

GAYOT Eugène, *Le Chien, histoire naturelle, races d'utilité et d'agrément, reproduction, éducation, hygiène, maladies, législation*, P., Firmin-Didot, 1867, in-8°, 546 p.- 133 p. (atlas).

GOBIN Alphonse, *Traité pratique du chien, histoire, races, emploi, hygiène et maladies*, P., Bouchard-Huzard, s.d. (1868), in-16, 484 p.

GORET Pierre (1954), « La maladie de Carré » Rapport présenté par M. le Pr -, *in :* SOCIÉTÉ VÉTÉRINAIRE PRATIQUE DE FRANCE, *Congrès national vétérinaire 1954*, Grande imprimerie de Troyes, s.d., in-12, 364 p., p. 154-178.

— (1975), « Les infections virales transmissibles des animaux familiers à l'homme », *Le Point Vétérinaire*, 3 (13) 1975, p. 43-50.

GRATTIUS FALISCUS, « Cynegeticon », *in* : NISARD (dir.), *Stace, Martial, Manilius, Lucilius junior, Rutilius, Gratius* [sic] *Faliscus, Nemesianus, et Calpurnius, Oeuvres complètes*, P., J.J. Dubochet, Le Chevalier et Cie, Garnier fr., 1851, in-8°, III-834 p., p. 775-791.

GRIMAULT A., Pharmacien à Angers, *L'ami du chien. Maladies des chiens*, s.l.n.d. (c. 1896), in-16, 64 p.-8 f.

GROULADE Paul (1965), « La médecine des animaux de compagnie », in *Vétérinaires de France*, n° 27 de *Regard sur la France*, P., SPEI, 1965, in-4°, XX-662 p., p. 178-181.

— (1965-1967), *Clinique canine, I – Médecine et biologie clinique ; II – Médecine et petite chirurgie* (avec la collaboration de A. Gamet, J.C. Guillon, F. Lescure, J.A. Meynard), P., Maloine, 1965-1967, 2 vol. in-8°.

GUIRAUD Charles (trad.), *Varron, Économie rurale*, t. 2, Livre II (1ère éd. 1985), CUF, P., Les Belles Lettres, 2003, XVII-171 p. (les p. 10-73 doubles) – 1 f.

HAMON jeune, « De la transmission du virus variolique à plusieurs espèces animales », *Rec. de Méd. vétér.*, 1859, p. 641-646.

HERPIN Frédéric, *Aux chasseurs – L'art de guérir les maladies des chiens*, suivi de *La Rage et les moyens de la prévenir*, 2e éd., P., Firmin Didot, s.d. (1873), in-12, 81 p.

HERTWIG Carl Heinrich, *Les maladies des chiens et leur traitement*, traduit de l'allemand par Ad. Scheler, P., Mme Huzard, 1860, in-12, 364 p.

HEUSINGER Karl Friedrich von —, *Recherches de Pathologie comparée*, vol. 1, Cassel, Henri Hotop, 1853, in-4°, VIII-674 p.

HOUDETOT Adolphe d'—, *Le Chasseur rustique*, P., Charpentier, 1847, in-12, 5 f.- 477 p.

HUBSCHER Ronald, *Les maîtres des bêtes, les vétérinaires dans la société française (XVIIIe-XXe siècle)*, P., Odile Jacob, 1999, in-8°, 441 p.

HURTREL d'ARBOVAL Louis Henri, *Traité de la Clavelée, de la vaccination et clavelisation des bêtes à laine*, P., Huzard, Roret, Amiens, Caron-Vitet, 1822, in-8°, 318 p.

HUZARD J.-B., « De l'aggravé [*sic*] dans les chiens », *in* CHABERT, FLANDRIN, HUZARD, *Instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques*, t. 2, 4e éd., 1827, p. 234-240.

KAPS Alain, *Bibliographie sommaire des ouvrages en langue française concernant la chasse, 1953-1997*, s.l., l'auteur, in-4°, 1998, 359 p.

LANDRIN Alexandre, *Traité sur le chien, zootechnie, hygiène, races, pathologie et thérapeutique*, P., Georges Carré, 1888, in-12, 391 p.

LAPORTE Octave, Dr., Vétérinaire spécialiste à Biarritz, Membre correspondant de la Société de Pathologie comparée, *Les maladies de la peau du chien, comment les distinguer, comment les traiter, comment les prévenir*, P., L'Éleveur, 1934, in-12°, 164 p.

LE NIHOUANNEN J.-C., *Pratique courante de l'ostéosynthèse chez les carnivores domestiques*, P., Morin, 1968.

LEBEAU Albert, Docteur-Vétérinaire, Hôpital Frégis (Paris), *Élevage et médecine du chien*, P., Vigot frères, 1947, 23 x 18, 215 p., 160 fig.

LEBLOIS Charles, *Documents pour servir à l'édification d'une dermatologie animale (Chien et Chat)*, P., Vigot frères, 1926, in-8°, 155 p.

LEGRAIN E., JACQUOT E., « Recherches expérimentales sur l'étiologie et le traitement préventif de la gourme des jeunes chiens » *Rec. de Méd. vétér.*, 1890, p. 149-153.

LESBOUYRIÈS Georges, *La tuberculose des carnivores domestiques*, P., Vigot frères, 1926, in-8°, 141 p., 2 pl.

LIGNIÈRES J. (1903), « Sur le microbe de la 'Maladie des chiens'. Pasteurellose canine. Sur la vaccination contre la 'Maladie des chiens' », *Bulletin de la Société centrale de Médecine vétérinaire*, 1903, p. 339-352.

— (1906), « Sur la 'Maladie des chiens' et le microbe filtrant de Carré », *Bulletin de la Société*

centrale de Médecine vétérinaire, 1906, p. 622-631.

LIVON Dr Charles, *Manuel de vivisections*, P., J.-B. Baillière, 1882, in-8°, VII-343 p.

LONCKE Jeremy, *La* Practica canum – *Le* De cane *d'Albert le Grand. L'art de soigner les chiens de chasse au Moyen Âge*, Nogent-le-Roi, Jacques Laget, 2007, in-4°, 192 p.

MAGRANE Willam G., *Ophtalmologie canine*, traduit de la 2e éd. par P. d'Autheville, P., Maloine S.A., 1973, in-8°, XIII-328 p.

MARCENAC (Louis-) Noël, « Traitement moderne des fractures », *Rec. de Méd. vétér.*, 1949, p. 555-589, 20 fig.

MARCENAC Louis-Noël, LEROY Georges, *Anesthésiologie vétérinaire*, P. Maloine, 1967, in-8°, 620 p.

MATHIS, chef de travaux cliniques à l'Ecole vétérinaire de Lyon (travail du laboratoire de physiologie), « De la nature microbienne de la maladie des jeunes chiens », *Rec. de Méd. vétér.*, 1887, p. 229-241.

MAYHEW Edward, M.R.C.V.S., *Dogs: their Management, being a new plan of treating the animal, based upon a consideration of his natural temperament*, London, George Routledge & Co, 1854, 5 f. – 264 p.,

MÉGNIN Pierre (1883), *Le Chien, histoire, hygiène, médecine, vade-mecum de l'éleveur et de l'amateur de chiens*, 2e éd., P., Émile Deyrolle, 1883, in-8°, IV-476 p., 36 pl. h.t.

— (1884), « Note sur le prétendu ver de la langue du chien », *Bull. de la Soc. centrale de Méd. vétér.*, 1884, p. 290-291.

MÉRY Dr Fernand, Vétérinaire (1953), *Avoir un chien*, P., Denoël, 1953, 285 p.

— (1955), *Enfin les spécialités d'un spécialiste pour le chien, pour le chat*, Neuilly-sur-Seine, Laboratoire Roger Bellon, s.d. (c. 1955), 32 p.

— (1961), *Médecin de bêtes*, P., Robert Laffont, 1961, 593 p.

MEYNARD Jean A., GOUDICHAUD Jean-Alain, « Ostéosynthèse par fixateurs externes chez le chien », *L'animal de compagnie*, 1973, 32, p. 249-260.

MONTANÉ L., BOURDELLE E., BRESSOU C., *Anatomie régionale des animaux domestiques*, P., J.-B. Baillière, I – (2 fasc.) *Cheval*, 1913 ; II – *Ruminants*, 1917, III – *Porc*, 1920 ; IV – *Carnivores*, 1953, 5 vol. in-8°.

MORAILLON Anne, MORAILLON R., DELISLE Françoise, COTARD J.-P., POUCHELON J.-L., CLERC B., « Identification en France et étude générale de la gastro-entérite canine à parvovirus » *Le Point Vétérinaire*, 9 (44), 1979, p. 13-18.

MORINIÈRE A., *« Sauvez vos chiots » Synthèse méthodique de l'Élevage des chiots et des soins à leur donner durant leur vie*, 3e éd., Arcachon, Laboratoire du « NÉO-LUPUS », 1950, titre en couverture, 126 p.-3 f.

MOUCHON Pierre, *Supplément à la Bibliographie des ouvrages français sur la chasse*, P., J. Thiébaud, 1953, in-4°, XIV-(1)1359 colonnes et pages.

MOULÉ Léon, *Histoire de la médecine vétérinaire, 2e période, Moyen Âge (478-1500), 2e partie, la médecine vétérinaire en Europe*, P., Maulde, Doumenc et Cie, 1900, in-8°, 2 f.-177 p.

MULLER George H., KIRK Robert W., *Dermatologie des petits animaux*, P., Vigot frères, 1975, in-8°, 552 p.

NEUMANN Louis-Georges, *Parasites et maladies parasitaires du chien et du chat*, P., Asselin et Houzeau, 1914, in-8°, X-348 p.

NOCARD Edmond, ALMY Julien, « Une observation de piroplasmose canine » *Bulletin de la Société centrale de Médecine vétérinaire*, 1901, p. 192-197.

NOCARD Edmond, LECLAINCHE Emmanuel, *Les maladies microbiennes des animaux*, 3e éd., P., Masson, 1903, 2 vol. in-8°.

NOCARD Edmond, MOTAS, « Contribution à l'étude de la piroplasmose canine » *Bulletin de la Société centrale de Médecine vétérinaire*, 1902, p. 253-283, 2 fig.

ORMROD A. Noel, *Guide pratique de chirurgie opératoire du chien et du chat*, traduit de l'anglais par Martial Villemin, P., Vigot frères, 1968, in-8°, 245 p.

OSBORNE Carl A., LOW Donald G., FINCO Delmar R., *Urologie du chien et du chat*, P., Vigot, 1976, in-8°, 539 p.

PERCHERON Gaston, *Petit dictionnaire de Médecine canine à l'usage des éleveurs, chasseurs et propriétaires de chiens*, P. Dubreuil, s.d. (1893), in-16, 3 f.-156 p.

PERTUS Joanny, *Traité des maladies du chien, précédé d'une description des Races et de l'âge*, Lyon, l'auteur, 1884, in-16, VI-90 p.

PEYRONNET Ancienne maison –, *L'Art Vétérinaire à la portée de tous*, 14e éd., P., Féron et Beauvillard, Successeurs, s.d., (1913), in-12, 64 p.

PIERMATTEI D.L., GREELY R.G., *Atlas des voies d'accès dans la chirurgie osseuse du chien et du chat*, traduction P. d'Autheville, P., Maloine S.A., 1971, in-8°, VIII-134 p.-1 f.

POMMERY Jean, *Allo D^r… mon chien…*, s.l., Chien 2000, 1980, 159 p.

POMMIER Docteur-Vétérinaire G., *Les Maladies du Chien et du Chat. Traitement. Notions d'Hygiène et d'Élevage*, P., Vigot frères, 1952, in-8°, IX p.-1 f.- 169 p.

PORCHER Ch., « De l'application des rayons X en vétérinaire », *Rec. de Méd. vétér.*, 1897, p. 517-527 et 570-572, 2 pl. h.t.

PRUDHOMME J., « Traité complet sur les maladies du chien » *in* : Adolphe d'HOUDETOT, p. 365-438.

RECUEIL de MÉDECINE VÉTÉRINAIRE, années 1919-1938.

ROUGIEUX, vétér. à Dieuze (Meurthe), « Maladie enzootique charbonneuse observée sur une meute de chiens », *Rec. de Méd. Vétér.*, 1847, p. 757-766.

ROY Georges, *Annuaire vétérinaire, année 1932*, P., S.G.I.É., 1932, 314 p.

TARDIF Guillaume, *Le livre de l'art de la faulconnerie et des chiens de chasse*, réimprimé sur l'éd. de 1792 [pour 1492], avec une notice et des notes par Ernest Jullien, « Cabinet de Vénerie VII », P., Jouaust, Librairie des Bibliophiles, 1882, 2 vol. in-16 [maladies des chiens : t. 2, p. 9-36].

TASKIN Jacques, *Les images radiologiques normales et anormales chez le chien*, P., éd. de la Revue de Pathologie comparée et d'Hygiène générale, 1932, in-8°, 111 p.-7 f. (atlas).

THÉODORIDÈS Jean, *Histoire de la rage, cave canem*, P., Masson, 1986, in-8°, 289 p.

THIÉBAUD J., *Bibliographie des ouvrages français sur la chasse*, P., Gibert Jeune, Brueil-en-Vexin, éd. du Vexin français, 1934, in-4°, X-1040 colonnes et p.

VALLERY-RADOT René, *La vie de Pasteur*, P., Hachette, 1900, in-8°, 692 p.

VAUGIEN Paul, Docteur-Vétérinaire, *Le chien et sa médecine*, illustrations de l'auteur, P., Librairie des Champs-Élysées, 1951, in-4°, 206 p.-5 f.

VERGE J., PARAF A., « L'hépatite contagieuse canine, maladie de Rubarth », *Rec. de Méd. vétér.*, 1954, p. 281-297.

VILLEMIN Martial, *Les vétérinaires français au XIX^e siècle*, Maisons-Alfort, Le Point Vétérinaire, 1982, in-8°, 320 p.

VIRCHOW, « Le ver de la langue du chien », (traduit par S. Verheyen) [*Archiv für pathologische Anatomie und Physiologie*, Band VII, S. 170 – Kreutzer, *Centralzeitung*, n° 25, 1855], *Rec. de Méd. vétér.*, 1856, p. 832-840.